

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en mairie, salle du Conseil Municipal,
Le lundi 21 juillet 2025 à 20 heures 30

Affiché le 17 juillet 2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2025

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation de la convention de refacturation des frais de lutte contre le frelon asiatique à intervenir avec la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)
- Recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)
- Approbation du protocole d'accord transactionnel - Résiliation anticipée bâtiment La Poste
- Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre le SM3A et la Commune pour la réalisation de protections de berge sur Borne au lieu-dit Le Terret
- Approbation de la convention de mise à disposition de la piscine municipale pour le Club Aravis Natation
- Rapport d'activité de la SAEM Domaine nordique – Hiver 2024/2025
- Rapport d'activité de la SAEM Domaine alpin – Hiver 2024/2025
- Autorisation de signature d'une transaction avec la société VALUE IT (venant aux droits de la société ID-SYS INFORMATIQUE)
- Complément de délégation donnée à Monsieur le Maire – Retrait délibération 024/2025

FINANCES

- Tarifs de la carte multi-activités à compter du 1er novembre 2025
- Tarifs 2026 de l'Espace Grand-Bo
- Tarifs 2026 de location de salles communales
- Tarifs 2026 des travaux effectués par les services communaux et locations de matériels pour le compte de tiers
- Redevance accès domaine nordique – Hiver 2025/2026
- Indemnisation des propriétaires de terrains supportant le passage autorisé des pistes de ski alpin
- Indemnisation des propriétaires de terrains supportant le passage autorisé des pistes de ski de fond
- Approbation de la décision modificative n° 2 du budget principal
- Approbation de la décision modificative n° 1 du budget annexe tourisme
- Autorisation de programme et crédits de paiements 2025 et suivant
- Remontées mécaniques – Délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable par la SAEM « Remontées mécaniques du Grand-Bornand » – Tarifs de la saison hivernale 2025/2026
- Convention tripartite de financement avec le Comité d'organisation biathlon Annecy – Le Grand Bornand pour l'organisation de l'épreuve de la coupe du monde de biathlon 2025

RESSOURCES HUMAINES

- Suppression d'un poste Adjoint technique principal 2^e classe et création d'un poste d'adjoint technique principal 1^e classe suite à avancement de grade
- Suppression d'un poste Adjoint administratif principal 2^e classe et création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^e classe suite à avancement de grade
- Création d'un emploi permanent d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP)

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

**Le Maire,
André PERRILLAT-AMEDE**